



Besançon, le 20 septembre 2012

Travaux d'aménagement de l'itinéraire de substitution à la RN1019

Dans la perspective de la mise en œuvre du statut de route express sur l'ensemble de la RN 1019 entre le raccordement avec la RD 438 (limite Haute Saône/Territoire de Belfort) et Morvillars, un itinéraire dit « de substitution » va être réalisé entre l'échangeur des Fougerais et la RD 19 en direction de la commune de Bourogne.

Cette opération est entreprise sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Franche-Comté.

La Direction Interrégionale des Routes Est (SIR de Mulhouse) assurera la maîtrise d'œuvre des travaux, qui se dérouleront à compter du 24 septembre 2012 pour une durée prévisionnelle globale de 2 mois et demi.

L'itinéraire de substitution viendra se raccorder sur l'échangeur des Fougerais en cours d'aménagement par le Conseil Général du Territoire de Belfort. Il aura pour vocation de recevoir la circulation des véhicules lents qui seront interdits d'accès sur la voie express, ainsi qu'un trafic journalier d'usagers se rendant au quartier militaire ou à la zone de la gare TGV en provenance de Bourogne.

Les travaux vont principalement consister en la réutilisation du délaissé de l'ancienne RN 19. Pour se raccorder au droit du quartier militaire des Aillerets, un aménagement en tracé neuf sera créé sur environ 250 mètres. Au raccordement à la RD 19 en direction de Bourogne, l'aménagement d'un tourne à gauche sur cette RD19 sera nécessaire.

Pendant les travaux sur la RD19, la circulation sur cette dernière sera impactée par un rétrécissement local des voies, qui sera géré par un alternat par feux tricolores.

La DREAL Franche-Comté et la DIR Est remercient les automobilistes de leur compréhension durant cette période de chantier sous circulation. Afin de garantir la sécurité des travailleurs et des usagers, ces derniers sont invités à modérer leur vitesse aux abords du chantier et à respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place.

Il convient de signaler que les dates et durées précitées pourront être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques et des conditions techniques de réalisation des travaux.

Contact :

DREAL Franche-Comté – 17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 21 67 00 – Fax : 03 81 21 69 99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

site internet : www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr